



Section de l'Eure

Evreux, le 28 novembre 2014

Compte rendu CDAS du 28 novembre 2014

Après lecture des déclarations liminaires de Solidaires Finances et de la CGT, le président a ouvert la séance.

A nos remarques sur le maintien des moyens humains et budgétaires à l'action sociale, le président a indiqué que depuis plusieurs années les crédits ont été maintenus dans notre ministère ou réduits, mais moins que les effectifs d'où un bon ratio par agent ...

Il partage notre analyse sur le contexte tendu à la DGFIP et considère qu'il est important d'avoir l'action sociale comme levier de tempérance des difficultés.

Il souligne que le maintien des crédits est un choix pas toujours évident pour le secrétariat général...

Le président a précisé qu'il convenait d'être vigilant concernant les agents qui rechigneraient à recourir aux demandes d'aides ou de prêts constatant que leur volume, selon lui, ne correspond pas aux difficultés liées à la crise économique. « Il ne faut pas que les agents soient en difficultés et ne le disent pas ».

Sur le fait que l'action sociale doit rester départementale, il considère que par construction, elle est présente là où sont présents les bénéficiaires cependant en ce qui le concerne l'important est que les besoins soient satisfaits. Le président considère également que le niveau national est proche des préoccupations, mais que, partant de là, il est également question de rationalisation des méthodes, de l'organisation et des moyens. « Il n'y a pas de raison d'exonérer l'action sociale », question d'équité, dès l'instant qu'elle n'est pas remise en cause.

Sur la participation des retraités au conseil départemental d'action sociale, le président se conformera à la doctrine nationale c'est-à-dire pas de présence des retraités de manière réglementaire tant que la doctrine n'évolue pas.

Nous sommes ensuite passés à l'examen des 6 points à l'ordre du jour.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2014 : le PV a été approuvé à l'unanimité.

2) Compte rendu des groupes de travail et du CNAS :

Le président a indiqué qu'il comptait faire un point d'information systématique en CDAS sur les groupes de travail (GT) et les Conseils Nationaux d'Action Sociale (CNAS).

Le GT du 25/09/2014 a eu pour principal objet selon lui le recrutement du délégué départemental de l'action sociale. En effet, un problème dans la procédure de recrutement était intervenu dans un

autre département. Cela a donné lieu à la mise en place d'un projet de guide pour préciser les contours de l'audition des futurs délégués. Sur le recrutement du délégué, le président a rappelé que les représentants du personnel ne donnaient qu'un avis à travers le vote et que la décision finale appartenait au secrétariat général .

Le président a fait son point d'information sur le GT du 15/10/2014 indiquant qu'il concernait principalement les modalités de détermination des crédits alloués à l'action sociale. Pour le calcul des dotations globales, il indique qu'il y aura désormais introduction d'une corrélation entre les montants et les populations concernées (actifs, retraités, enfants). Les crédits seront donc pondérés en fonction des populations. La prise en compte d'un plancher a été actée avec une application progressive de son impact qui sera limité la première année.

L'enquête sur le logement qui fait partie des orientations fera l'objet d'un GT début 2015.

Le prochain CNAS aura lieu le 15 décembre 2014.

Nous vous invitons à retrouver nos comptes rendus et nos analyses sur ces réunions nationales sur notre site solidairesfinancespubliques.fr (onglet Les actualités rubrique action sociale).

3) Budget d'Initiative Locale (BIL) : les actions 2014 et utilisation du solde des crédits.

Comme chaque année ont été maintenues les conventions avec un avocat et un psy. Ces conventions seront éventuellement revues si des possibilités de réduction du coût s'offrent à nous.

Amitiés Finances permet d'offrir de petits présents aux collègues malades ou hospitalisés visités par l'assistante sociale.

Le Bil a en charge l'aménagement des coins-repas, aussi, si sur votre site des besoins en matériel existent, n'hésitez pas, via le chef de service, à les faire remonter à la délégation dès ce mois-ci afin de prévoir les crédits et les commandes nécessaires.

Pour les retraités, comme chaque année, un repas a été organisé avec 54 participants. Cette manifestation a été très appréciée notamment par les nouveaux retraités arrivés dans notre département.

Un séjour à Embrun a été organisé en partenariat avec la Seine-Maritime compte tenu du nombre de participants peu élevé pour l'Eure (12). En 2015, le séjour est à destination de l'île de Bréat.

L'arbre de Noël pour 2014 aura lieu à Vernon et le spectacle étant moins coûteux cette année, les bons cadeaux sont pour les moins de 12 ans de 40€ (371 bons) et de 35€ pour les 12/14 ans (86 bons).

Le solde du BIL a été utilisé pour financer 36 bons culture à destination des 15ans pour une valeur unitaire de 25€.

Comme chaque année une billetterie a été mise en place, en 2014 pour le zoo de Beauval, Loisirland, le Cirque Amar.

4) Projet d'actions locales 2015 :

Sont à l'étude des bons culture pour la rentrée scolaire 2015 en faveur des adolescents, une billetterie sera reconduite et éventuellement une sortie en partenariat avec l'ATSCAF.

Seront reconduites les actions en faveur des retraités, l'Arbre de Noël et les conventions avocat et

psy ainsi qu'une petite enveloppe pour Amitiés Finances.

Notons que la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) de Haute-Normandie organise également de nombreuses manifestations et des séjours aussi n'hésitez pas à régulièrement consulter leur site , il faut être réactif les places sont chères. (Ulysse 27- services sociaux-délégation locale- onglet SRIAS).

5)Point sur la restauration :

Le Restaurant Inter Administrations (RIA) d'Evreux en préparation depuis 2008 est finalisé.

Nos représentants au conseil d'administration ont été élus , 2 titulaires Messieurs HOULLIER et ROSSIGNOL, 2 suppléants Mesdames DORCHIES et LHOTTE. Quant aux membres de la commission de surveillance , ils sont 4 et pour la DGFIP il s'agit de Monsieur CODEVERTE.

La première assemblée générale aura lieu début janvier 2015 . Un audit réalisé par un prestataire privé est en cours depuis juin sur le restaurant , les résultats seront connus en décembre.

Le département compte 5 autres restaurants financiers avec 3 nouvelles présidentes d'associations.

Mme LAMBILLIOTTE va suivre une formation comptabilité et hygiène afin de pouvoir réunir les présidents d'association et ainsi les aider dans leur pratique.

Notons que les tickets restaurants seront dématérialisés au 1er janvier 2016 au moyen d'une carte magnétique. Celle-ci ne pourra a priori être utilisée que les jours ouvrés, mais permettra que la monnaie soit rendue au centime prêt. A priori la dépense pourra atteindre 19 euros par jour, une expérimentation sera menée en 2015.

6)Questions diverses :

Les délégués ont participé à une session de 2 jours sur Paris concernant les orientations notamment, le logement, l'enfance, la restauration et le budget pour 2015 (+ ou- 5% selon l'évolution de la population ...).

Une conférence santé a été organisée en partenariat avec la MGEFI le 27/11 prévention des accidents de la vie courante (participation : 45 personnes dont 15 retraités).

Lundi 1er décembre est organisée une information en partenariat avec la mutuelle sur le sida avec distribution de livrets.

Une journée de formation à destination des membres du CDAS sera organisée à Rouen en 2015 en présence des délégués, du correspondant CHORUS et d'un membre du secrétariat général.

Les CESU 7/12ans devraient être mis en place courant 2015 sous conditions de ressources.

Les représentants Solidaires Finances au CDAS.